Sentier sous-marin - BONPORTEAU- CAVALAIRE SUR MER

SENTIER AMÉNAGÉ UNIQUEMENT EN PÉRIODE ESTIVALE

Partez en balade sous-marine au cœur de l'aire marine protégé de la Corniche varoise qui dévoile les richesses des fonds marins, et un littoral à la géologie tourmentée.



2 plongeurs en PMT

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CC GOLFE DE ST TROPEZ

Commune(s) : Cavalaire-sur-Mer

Pratique : Sentier sous-marin

Thèmes : Balade en famille, Curiosité géographique, Faune marine, Flore marine

DESCRIPTIF

Venez découvrir en famille les espèces et les fonds marins de l'Aire Marine Protégée Golfe de Saint-Tropez en masque et tuba, le long d'un itinéraire balisé de bouées et panneaux explicatifs. Au départ de la plage de Bonporteau, le sentier se découvre en 1h15 environ.
Cette randonnée palmée se trouve dans l'un des plus beaux sites de plongée de France.

Le sentier sous-marin est équipé de 7 bouées avec panneaux d'information immergés, installés en période estivale (mi-juin à mi-septembre).

Au programme de cette randonnée subaquatique : herbiers de posidonie, anémone jaune, seiche, mérou brun, corb, saupe, daurade ou encore découverte des reliefs et massifs rocheux pour en apprendre plus sur la faune et la flore de notre littoral.

Vous pourrez ensuite profiter d'une plage de sable, entourée de rochers qui lui amènent une touche sauvage. L'arrière de la plage est très préservée, bien abritée des vents.

Le sentier se trouve sur l'aire marine adjacente du parc national de port cros : Cliquez ici pour consulter leur site

Informations pratiques :
Activité possible à partir de 8 ans, accompagné d'un adulte responsable.

Aire de départ : Pour se rendre sur la plage de Bonporteau, prendre la direction du Lavandou. Sur l'avenue de Bonporteau et après le rond-point, on trouve quelques places de stationnement (difficile de trouver une place en été). Un sentier descend sur la plage (très pentu).

L'accès de fait à pied (5 à 10 minutes de marche).

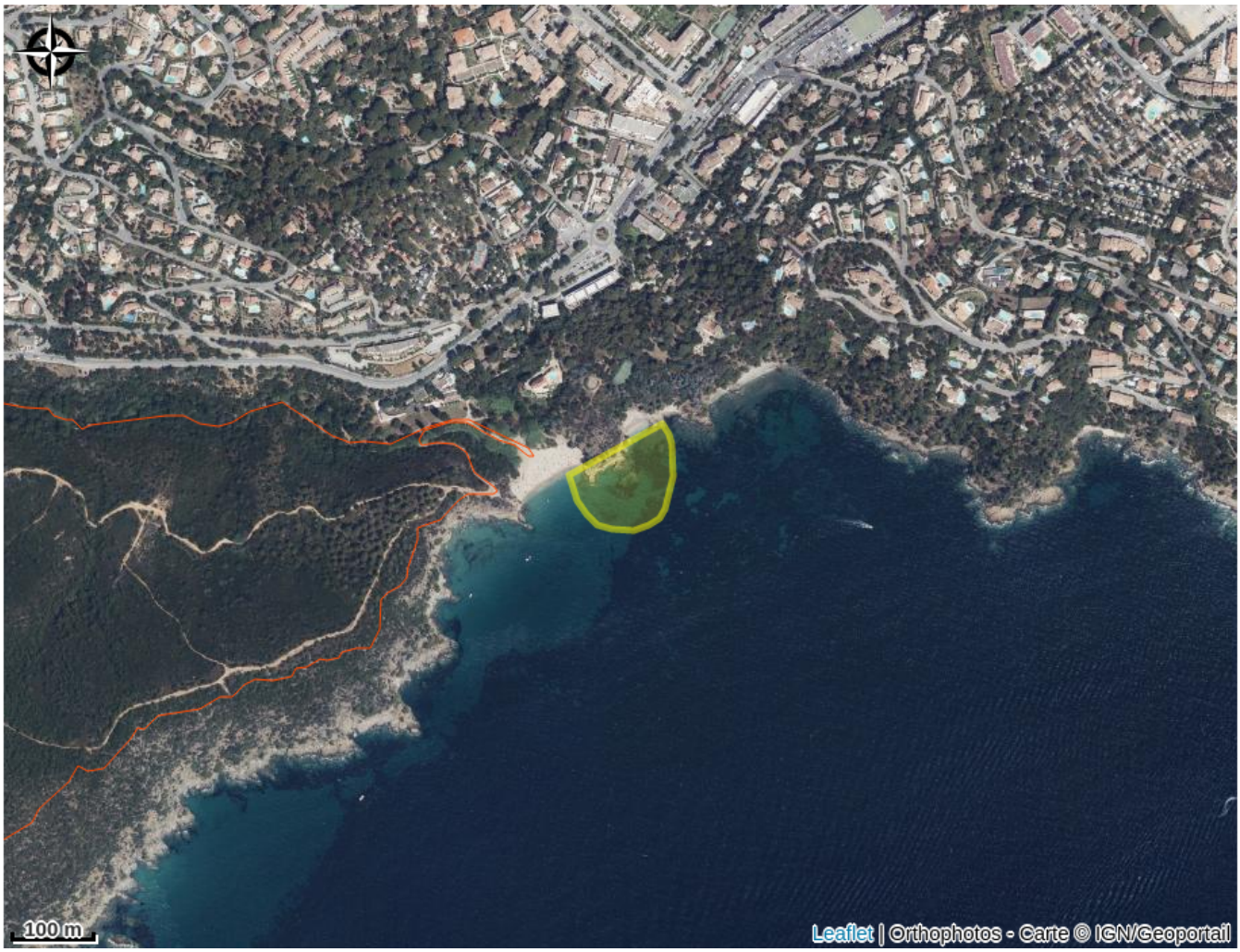
Equipement : Palmes, Masque, Tuba (PMT) et combinaison (vêtement thermique) fortement recommandés pour évoluer en toute sécurité.

Présence de toilettes et de quelques tables de pique nique.

Accessibilité:
Pas d'accès PMR (sentier très pentu).

Pour toute personne qui nécessite un encadrement spécifique, il est recommandé de s'adresser à la structure de plongée (ou de randonnée palmée) la plus proche.

CARTE



LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu

cueillette interdite

bivouac interdit

Emporter vos déchets

Vérifier la météo

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

CONTACTS UTILES

Fédération Française d' Etudes et de Sports sous Marins : www.ffessm.fr

Comité départemental de plongée 83 : ffessm-var.fr

Parc national de Port Cros : www.portcrosparcnational.fr

Renseignez-vous sur les conditions météo au port de départ avant votre sortie.

La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

La nature ne s'enrichit pas de vos déchets: merci de les trier et de les emporter avec vous.

Ce site est riche en espèces animales et végétales. Aidez-nous à les préserver (ni cueillettes, ni prélèvements).

SURICATE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Le Département Var

Risque #FeuxDeForêt
Durant l'été, une carte d'accès aux massifs forestiers du Var est actualisée chaque soir
Restons vigilants

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.